

VISIO - Sécuriser la rédaction des procès-verbaux du conseil médical unique

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -

Synchrone

Objectifs

- Se professionnaliser dans la rédaction des PV des instances médicales
- Connaître les critères devant figurer dans le PV
- Etre capable de synthétiser les informations essentielles
- Attirer l'attention de l'autorité territoriale sur les faits marquants

Public Visé

- Agent chargé du suivi du conseil médical de votre collectivité

Pré Requis

- Avoir des connaissances de bases sur le fonctionnement du conseil médical unique

Objectifs pédagogiques

- Se professionnaliser dans la rédaction des PV des instances médicales
- Connaître les critères devant figurer dans le PV
- Etre capable de synthétiser les informations essentielles
- Attirer l'attention de l'autorité territoriale sur les faits marquants

Méthodes et moyens pédagogiques

- Rappels théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques de rédaction de PV
- Exemples de PV
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Conseil Médical Unique

- Eléments obligatoires du dossier à constituer
- Formalisme d'information avant la séance
- Contenu de l'avis et respect du secret médical
- Portée juridique de l'avis
- Contestations possibles

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, spécialiste de la protection sociale

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	650.00
Inter Adhérent (Par personne) :	610.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org